LA
Sainte Tunique
DE
N. S. J. C.

SOUVENIR
POUR LES ÉLÈVES DU PENSIONNAT DE FRIBOURG.

1843.

FRIBOURG.
Chez GALLEY et C., imprimeurs.

MDCCCXLIII.

46165/P EPB/P

Miraculous Cure of
Hon H. Clifford — afterward
Major Gen Hon Sir H Clifford K C Mg

LA SAINTE TUNIQUE

DE

N. S. J. C.

SOUVENIR

POUR LES ÉLÈVES DU PENSIONNAT DE FRIBOURG.

1843.

FRIBOURG.

Chez Galley et Cie, imprimeurs.

MDCCCXLIII.

†

PIERRE TOBIE YENNI,

Évêque de Lausanne et Genève, etc., etc.,

Ayant examiné et fait examiner le rapport des faits ci-exposés, Nous en permettons l'impression et Nous croyons, ainsi que ceux qui ont vu et constaté les dits faits, que la guérison du jeune Mr. Henri Clifford et celle de Mr. Charles de Damas, ne peuvent être attribuées qu'à l'intervention directe de la Toute-puissance divine. Nous nous en référons toutefois au Décret d'Urbain VIII sur les matières de ce genre.

Donné à Fribourg, en notre maison épiscopale, le 13 Juillet 1843.

(L. S.) † PIERRE TOBIE,

Évêque de Lausanne et Genève.

Par ordre,

J. PERROULAZ, *Chancelier de l'Évêché.*

Samedi, 10 Juin 1843,

Veille de la fête de la Très-Sainte Trinité.

Il y avait cinquante-cinq jours que le jeune Henri Clifford souffrait; ses douleurs étaient toujours allées croissant, et de phase en phase elles avaient pris, avec des symptômes nouveaux, d'alarmants caractères, dont les traits se trouvent détaillés dans le rapport des médecins qui lui ont donné leurs soins, et qui, au nombre de trois, depuis la date du 12 Mai, ont régulièrement visité le malade une fois au moins chaque jour. Ces Messieurs ont suivi la maladie avec la plus grande attention et se sont constamment concertés, soit pour constater la nature du mal, soit pour en rechercher les causes et les remèdes. Eux-mêmes ont voulu être témoins des crises nerveuses et assister jusque bien avant dans la nuit à ces scènes douloureuses et terribles. Enfin, non contents de leurs propres lumières, ils ont voulu les augmenter de celles de l'un de leurs confrères résidant à Lausanne et dont le nom s'est acquis une juste célébrité.

Malgré toutes ces lumières, ces observations et ces soins, le mal ne diminuait point; le pied était dans le même état, une douleur plus ou moins vive, et surtout une sensibilité excessive, persistaient au siége du

furoncle; cette remarquable sensibilité, en s'étendant chaque jour davantage, nous causait une juste inquiétude. Quoique assez ordinairement le malade pût vaquer à la lecture, à quelques exercices de dessin ou à la conversation, il ne pouvait supporter une application tant soit peu soutenue. Quant aux crises nerveuses, si quelquefois elles semblaient devoir cesser, ce n'était pas sans laisser la crainte d'une récidive.

L'espoir que nous fondions sur les remèdes qui étaient administrés, et que nous recommandions à la bénédiction du Seigneur, ne nous avait pas fait oublier de recourir à l'immédiate intervention de sa bonté, et nous nous adressions à elle avec confiance. Entr'autres secours on songea à invoquer celui que nous aimions à attendre de la Ste. Tunique de N. S. J. C., dont le Pensionnat a le bonheur de posséder une parcelle (*). L'application en fut proposée au jeune homme à plusieurs reprises; mais sur sa réponse que le mal n'était pas encore assez grand, — que ce serait peu de respect envers un objet aussi sacré que d'y recourir sitôt, — qu'il fallait attendre que les médecins eussent épuisé tous les remèdes et renoncé à en chercher de nouveaux; sur cette réponse, disons-nous, qui nous semblait un excellent exercice et une préparation réelle, l'application fut différée; cependant notre malade continuait à s'adresser à la Très-Sainte Vierge avec l'effusion d'un cœur filial.

Le 31 Mai avait eu lieu la dernière crise, plus longue et plus pénible que les précédentes; elle détermina les prêtres de la maison à commencer une neuvaine

(*) Le Pensionnat doit cette précieuse relique au pieux souvenir de l'un de ses anciens élèves, M. l'Abbé de Saintard, actuellement Vicaire de la paroisse d'Argenteuil. La sainte Tunique a été inaugurée dans la chapelle du Pensionnat le 19 Mars 1842.

de messes. L'abattement du malade était grand; la douleur et la sensibilité au pied, loin de guérir, augmentaient encore. Aussi était-on obligé de redoubler les soins pris précédemment pour le préserver de tout contact; car le plus léger était devenu insupportable.

Enfin, le 9 Juin au soir, un nouveau remède fut tenté : il causa plus de souffrances et rendit la nuit mauvaise. Le lendemain matin, vers six heures, on commença à remarquer les symptômes rapportés au procès-verbal, surtout ceux qui étaient les précurseurs ordinaires des attaques : ils se prononçaient toujours davantage et avec rapidité. La chaleur au pied était si grande que plongé dans l'eau froide il éprouvait la sensation de l'eau chaude; la poitrine était oppressée, le cœur brûlant et la bouche absolument sèche; jamais auparavant l'état du malade n'avait été aussi affligeant (*). Cependant on ne s'occupe autour de lui que de le soulager; on prépare tout pour le moment de l'accès, on fait avertir les médecins, on prie pour lui, mais personne ne pense à la sainte relique. Seulement vers les neuf heures, un Père, sur le point de sortir de la maison et invité à recommander à Dieu le pauvre malade, parle au Supérieur de recourir à son applicationt Ce serait très-bien, répond celui-ci, mais il faudrai obtenir du jeune homme qu'il en eût le désir, et qu'il s'exprimât plus positivement qu'il ne l'avait fait auparavant. D'abord il y eut objection de sa part : une neuvaine, disait-il, aurait dû précéder; mais, répliqua-

(*) Ce fut précisément dans cette matinée, que la personne de confiance, qui avait été envoyée d'Angleterre par le vénérable Lord, père de M. Henri, arriva et demanda d'être admise auprès du malade. Loin de satisfaire à sa demande, on défendit d'en donner connaissance à celui-ci, dans la crainte que l'émotion qui en résulterait ne déterminât l'accès. Cependant des instances furent faites, et tandis qu'on cherchait à les proposer au Supérieur, la guérison s'opérait.

t-on, c'est le dernier jour de la neuvaine des prêtres, et aussitôt il se mit à exciter sa confiance avec simplicité, et cette confiance fut bientôt accompagnée de fervents désirs. Alors le Père chargé du soin des infirmes va rendre compte des dispositions du malade, et bientôt la S^te^. Tunique est apportée. Le prêtre qui la tient dans ses mains entre dans les appartements de l'infirmerie; le malade ne l'entend point, et cependant (ainsi qu'il l'a raconté depuis), il sent que la sainte relique est près de lui : il sent aussi ses angoisses redoubler, ses souffrances augmentent visiblement, les spasmes s'étendent, ils sont bientôt au point d'où ils envahissent d'ordinaire le reste du corps et rendent l'accès complet. Aussitôt le prêtre agenouillé auprès de lui présente à sa vénération le vêtement sacré de notre Rédempteur, lui rappelle les *vertus* qui autrefois en sortaient. Cette vue et ce souvenir excitent d'une manière sensible la dévotion du malade, des larmes coulent de ses yeux, la confiance est dans son cœur si entière, qu'il fait écarter les objets qui l'entourent, afin qu'après sa guérison nul obstacle n'arrête son passage.

C'est dans de tels sentiments qu'il récite avec le prêtre diverses prières à N. S., à la Très-Sainte Vierge, aux SS. Anges et aux SS. Patrons. Ensuite le prêtre fait successivement deux applications qui ne servent qu'à attester l'extrême sensibilité de la partie souffrante, car le pied à ce contact se retire vivement. Une troisième application est faite immédiatement après, et à l'instant même le jeune Henri sent que quelque chose, comme serait un *rayon,* est sorti de la sainte relique, a pénétré dans tout le pied, en y répandant, à la place des douleurs, un bien-être indéfinissable, lequel se propageant aussitôt par tout le corps, délivre la poitrine de son oppression, rafraîchit le cœur et

dissipe toute l'aridité de la bouche. Tous ces effets ont été accomplis en un instant. Aussi, immédiatement après la troisième application, le jeune homme s'élance de son fauteuil, fait plusieurs pas avec force en disant qu'il est guéri, et plein de joie, sans ajouter autre chose, il court avec rapidité à la chapelle voisine, où pieds nus et moitié habillé comme il se trouve, il se prosterne aux pieds de la statue de la Très-Sainte Vierge en versant des larmes de reconnaissance. On le laisse satisfaire sa dévotion pendant quelque temps; ensuite il est rappelé à l'infirmerie, où diverses questions sur ce qui vient de se passer lui sont adressées, mais les larmes coulaient encore avec trop d'abondance; son émotion, qui se fit remarquer pendant tout le reste du jour, était trop grande dans ce moment, pour qu'il pût s'exprimer avec liberté.

Cependant la nouvelle de cette guérison soudaine se répand. L'impression qu'elle cause est d'autant plus grande que les alarmes ont été plus vives. Une joie qui n'est pas ordinaire remplit tous les cœurs; il semble que quelque chose de céleste a parcouru toute la maison. Les médecins arrivent, et voyant chaussé ce même pied qui depuis deux mois ne pouvait soutenir la plus légère pression, sont pénétrés d'admiration et prennent part à l'allégresse générale.

Tout ceci s'était passé dans le temps de la classe. Aussitôt que les nombreux condisciples de notre cher élève en sont sortis, ils sont convoqués extraordinairement à la chapelle, où ils entendent un court exposé de l'événement qui vient d'avoir lieu. Tous voient de leurs yeux le jeune Henri marchant d'un pas ferme, et venant s'agenouiller devant l'objet vénéré, qui peu d'instans auparavant avait laissé échapper une si grande grâce. Tous remercient N. S. et son auguste Mère, et récitent avec effusion le cantique par lequel Marie

exprima sa reconnaissance (*). Le lendemain, jour de la Très-Sainte Trinité, ce devoir fut rempli de nouveau avec la solennité que demandait un bienfait aussi signalé.

Par une disposition de la divine Providence que nous ne saurions méconnaître, la guérison dont on vient de lire le récit était obtenue le jour anniversaire d'une grâce semblable, accordée à Mr. Charles de Damas le second samedi du mois de Juin 1842. Cette circonstance nous engage à réunir deux faits qui ont tant de rapports entre eux et dont la mémoire ne périra jamais au Pensionnat de Fribourg.

Mr. Charles de Damas avait depuis plus de quatre ans des douleurs à la jambe gauche qui ne cessaient jamais entièrement, mais qui étaient plus intenses à certaines époques. Elles changeaient de siége, passant du haut de la cuisse à la partie inférieure jusqu'au genou, qui semblait être fortement serré comme par un cercle, et descendaient au mollet, où le mal se faisait reconnaître à une enflure qui ne disparaissait jamais entièrement. Depuis le mois d'Août 1841 le mal avait tellement augmenté, que le malade ne pouvait plus marcher qu'à l'aide d'un soutien, et souvent il était forcé de garder le lit. Pendant ces quatre ans

(*) Le lendemain M. Henri joua au ballon comme avant sa maladie. Il assurait que le membre guéri était plus fort qu'il n'avait jamais été. Aujourd'hui 6 Juillet il assure la même chose et prend part aux exercices les plus fatigants.

diverses sortes de médicaments furent employés, et toujours sans un résultat satisfaisant.

Le 19 Mars 1842 se fit au Pensionnat l'inauguration de la S^te^. relique de la Tunique de N. S. Durant la cérémonie le malade se sentit pressé de demander qu'une grâce sortît comme autrefois de la robe de notre Sauveur et lui apportât la guérison. Il commença à cette intention une neuvaine, au milieu de laquelle il éprouva une amélioration à son état; mais la douleur n'ayant pas tardé à reparaître dans sa primitive intensité, loin de perdre la confiance il fit successivement une seconde et une troisième neuvaine. Pendant celle-ci il eut la pensée de demander l'application de la sainte relique. Ayant donc sollicité cette grâce à plusieurs reprises, il obtint enfin ce qu'il désirait au commencement du mois de Juin.

La sainte relique fut appliquée le samedi 11, mais seulement au côté extérieur de la jambe malade, et les douleurs disparurent aussitôt de ce côté-là pour n'y plus reparaître; mais celles du côté intérieur se firent bientôt sentir, et le jeune malade recourut à sa dévotion ordinaire pour obtenir que sa guérison fût complète. Cette faveur lui fut accordée le 18 du même mois de la manière suivante : La relique fut appliquée à la partie supérieure de la cuisse où le mal siégeait. A ce contact la douleur se déplaça et commença à descendre; poursuivie par la S^te^. Tunique, elle continua jusqu'au coude-pied où elle s'arrêta; mais la relique lui fit changer de place. Elle se mit alors à remonter et fut encore poursuivie de la même manière jusqu'au haut de la cuisse où elle s'affaiblit d'abord et disparut ensuite entièrement. Cependant un léger ressentiment de douleur restait; il cessa sans retour le 2 Juillet à une troisième application.

Il est à remarquer, 1°. que la veille du jour où les

applications devaient avoir lieu, le mal augmentait sensiblement. Le malade avait demandé à Dieu qu'il en fût ainsi. 2°. Depuis le 2 Juillet 1842 jusqu'à ce jour 6 Juillet 1843, jamais aucune douleur ne s'est fait sentir à la jambe guérie, qui se trouve même plus forte que l'autre.

RAPPORT DES MÉDECINS.

I.

Mr. Clifford, âgé de 16 ans et demi, avait constamment joui d'une santé parfaite, lorsque le Samedi-saint, 15 Avril, il se fit, en jouant au ballon, une légère entorse au pied droit. La douleur, assez vive d'abord, s'étant promptement dissipée, Mr. Clifford reprit son jeu sans souffrir, et le lendemain il se ressentait si peu de cet accident, qu'il n'en fit part à personne, et fit de nouveau une partie de ballon. Cependant vers le soir il ressentit un peu de douleur sous la malléole externe du pied droit, ce qu'il attribua à la pression exercée sur cette partie par le bord du quartier d'une paire de souliers neufs qu'il avait portés ce jour-là. Cette douleur persistant le lendemain matin, il se rendit à l'infirmerie, où l'infirmier lui fit l'application d'un emplâtre de diachilon gommé sur la partie douloureuse qui était légèrement tuméfiée. Cette application fut continuée jusqu'au mercredi, où Mr. Clifford fut présenté au chirurgien de l'établissement. Celui-ci constata, à un demi-pouce au-dessous de la malléole du pied droit, une petite tumeur de la grosseur d'une aveline très-douloureuse au toucher; les tissus environnans étaient chauds et légèrement adimatisés; en un mot, cette petite tumeur offrait tous les symptômes d'un furoncle. Le malade n'assigna d'autre cause à cette affection que la pression du soulier ci-dessus indiquée.

Des cataplasmes émolliens furent immédiatement ap-

pliqués et le repos fut recommandé ainsi qu'un régime approprié. Sous l'influence de cette médication, le furoncle aboutit au bout de quelques jours, suppura et marcha vers la cicatrisation qui fut complète le huitième jour.

A cette époque la tuméfaction avait presque entièrement disparu, mais la sensibilité du siége du furoncle à tout contact, celle des parties environnantes, ainsi que du coude-pied jusqu'auprès des orteils était restée la même. Ce fut alors seulement que le malade parla de l'entorse qu'il avait faite 48 heures avant son entrée à l'infirmerie. Sur cette nouvelle donnée, des sangsues furent appliquées et diverses préparations sédatives mises en usage. Celle qui parut le mieux convenir fut l'eau végéto-minérale appliquée froide; mais son efficacité était très-probablement due à l'action du froid, puisque l'eau froide produisait le même bon effet.

Ici nous ferons observer, que pendant le travail de suppuration et celui de cicatrisation, comme aussi après cette époque, le malade offrit constamment à tout contact une très-grande sensibilité des parties affectées; sensibilité qui augmentait vers le soir et occasionait au siége du furoncle une douleur pulsative brûlante. Celle-ci privait le malade de sommeil pendant la première partie de la nuit, mais elle cessait en grande partie vers le matin, et le malade pouvait alors goûter les douceurs d'un sommeil réparateur. Aussi, malgré la durée de l'affection locale, la santé générale n'offrait pas de signes d'altération. L'appétit était conservé et le pouls était ordinairement calme. Cependant la persistance des douleurs locales engagea le chirurgien de l'établissement à s'adjoindre le médecin ordinaire et le médecin consultant de la maison. Une consultation eut lieu entre eux le 12 Mai : on constata l'ex-

cessive sensibilité du siége du furoncle qui présentait une petite cicatrice offrant une certaine rénitence. On constata également l'excessive sensibilité des parties latérales externes et de la partie supérieure du pied jusqu'aux orteils, mais au toucher seulement; car hors cette circonstance et l'exacerbation du soir, le malade n'éprouvait pas de vives douleurs. Les parties endolories n'offraient pas de tuméfaction sensible, si ce n'est aux environs du siége du furoncle, où il en existait une légère. Le malade dit ce jour-là se trouver un peu mieux que les précédents; aussi jugeâmes-nous convenables de rester dans l'expectation, pour nous assurer si cette amélioration deviendrait durable et progressive.

Le 14, légers symptômes d'état saburral; — le malade fut évacué au moyen de l'eau de Seidschütz, et comme les fomentations aqueuses d'opium, celles avec la belladonne avaient déjà été employées antérieurement sans succès, des frictions avec une pommade dans laquelle entrait la vératrine, furent prescrites; mais le 16 on fut obligé d'y renoncer, parce que le malade paraissait s'en mal trouver. Alors les symptômes de *subinflammation,* qui nous avaient paru exister auparavant, étant dissipés et la nature névralgique des douleurs de plus en plus caractérisée (névralgie attribuée par nous à une altération quelconque du *nerf communiquant du tibial* passant précisément sous le siége du furoncle), attendu surtout le caractère de périodicité de l'exacerbation nocturne, nous crûmes le sulfate de quinine particulièrement indiqué, et plusieurs doses de ce médicament furent administrées le 17 et le 18. Mais le 18 l'exacerbation du soir fut d'une violence incomparablement plus intense que les précédentes; des accès de spasme se manifestèrent dans tout le côté droit; mais ils finirent par céder à des fomen-

tations froides d'eau fortement chargée d'extrait de belladonne.

Le lendemain 19 la sensibilité était encore plus marquée que les jours précédents et avait gagné les orteils. La quinine fut abandonnée et remplacée par le bi-carbonate de fer, à la dose de 20 grains et à trois fois par jour, et par un mélange de teinture d'aconit, de guayac et d'eau de laurier-cerise par parties égales, dont on devait donner 20 gouttes immédiatement après chaque prise de bi-carbonate de fer.

Ce jour-là rien de nouveau, l'exacerbation du soir fut comme à l'ordinaire.

Le 20 au matin même état et continuation des mêmes moyens. Vers les 2 heures de l'après-midi, le malade ressentit dans toute la jambe des tiraillements dont le point de départ était le siége du furoncle où des pulsations assez vives se faisaient sentir. Cet état persista avec des alternatives d'exacerbation et de rémission jusque vers les 8 heures du soir, où un violent accès de spasme se déclara, sans que rien pût le maîtriser cette fois; il dura deux heures et demie.

Symptômes observés pendant l'accès. — Les tiraillements précédemment notés vont en augmentant; ils gagnent le côté droit du tronc et le bras droit, puis tout-à-coup le malade assène automatiquement de violens coups de poing sur les parties douloureuses, et si l'on retient les extrémités supérieures il cherche à frapper violemment et particulièrement avec le pied malade sur tout ce qui l'entoure. Pour éviter qu'il ne se blesse, on est obligé de le coucher sur le plancher garni de plusieurs matelas, où plusieurs personnes le contiennent le moins violemment possible. Cet état de convulsions dura ce jour-là, ainsi que nous l'avons dit, deux heures et demie avec quelques rémissions de courte durée, pendant lesquelles le malade pouvait articuler

quelques mots, avaler ce qu'on lui présentait. Il avait lui-même dans ces intervalles la conscience que l'accès n'était pas terminé; il savait toujours dire, s'il y aurait ou non de nouveaux spasmes. Cependant, l'accès terminé, il ne se rappelait ordinairement rien.

Pendant l'accès le pouls était plus dur et plus accéléré, quoique nullement fébrile; après il restait à peu près dans les mêmes conditions jusqu'au lendemain matin. Alors il y avait accablement extrême, endolorissement de tout le corps, et la sensibilité du pied malade était encore plus grande. Dès ce second accès elle gagna la plante du pied, qui jusque là en avait été exempte.

Le lendemain 21, à la visite du matin, nous trouvâmes le malade encore dans un grand accablement, ayant le pied très-froid et recouvert d'une sueur grasse; on eût dit qu'il avait été enduit d'un corps gras. Continuation des mêmes moyens. On double la dose de bi-carbonate de fer et on porte à 30 la dose des gouttes.

Le 22 rien de particulier jusque dans l'après-midi, où le malade éprouva la répétition des symptômes du 20. Le soir une nouvelle crise, plus intense et plus longue que les précédentes se manifesta. Cet accès nous ayant tous alarmés et nous inspirant de vives inquiétudes pour l'avenir, en raison de la cause exceptionnelle de la maladie, il fut décidé d'appeler en consultation Mr. le professeur Mayor de Lausanne, et de continuer en attendant le même traitement, ainsi que l'acétate de morphine qui y avait été associé depuis la veille. A partir de ce jour, les accès de spasme, qui s'étaient reproduits périodiquement de 48 en 48 heures depuis le 18, n'eurent plus lieu, mais la sensibilité du pied était restée la même. C'est dans cet état que Mr. Mayor le vit le 25 Mai et qu'il confirma notre diagnostic. Les spasmes, ainsi que nous venons de l'observer, avaient déjà cédé à de plus fortes doses de bi-carbonate de

fer; de plus c'était le jour d'intermittence et ainsi on n'attendait aucun accès ce jour-là. D'autre part la lésion nerveuse traumatique, cause de ces spasmes, loin d'avoir cédé en rien, avait au contraire notablement empiré, puisque la sensibilité du pied affecté avait, ainsi qu'on l'a vu, augmenté soit en intensité soit en étendue; c'est pourquoi ce célèbre praticien, par là-même que l'on pouvait s'attendre au retour des accès de spasme, accès qui en effet revinrent quatre jours après, comme on le verra plus bas, conseilla en conséquence la continuation des moyens qui les avaient supprimés, et s'ils devaient néanmoins se reproduire avec le type périodique, de revenir au sulfate de quinine. On discuta de plus un grand nombre de moyens pour parvenir à éteindre cette excessive sensibilité, et parmi ceux-ci, la résection du nerf affecté ou sa cautérisation fut arrêtée pour le cas où les autres moyens échoueraient.

Du 25 au 29 Mai les gouttes et le bi-carbonate de fer furent continués, des bandelettes enduites de pommade épispastique appliquées sur le coude-pied et en suivant autant que possible les ramifications du nerf communiquant, dans le but surtout de profiter des surfaces dénudées, pour y faire endermiquement l'application de l'acétate de morphine.

Cette application fut pratiquée le 27; elle ne fit que rougir légèrement la peau dans quelques parties, et seulement une place, d'un pouce d'étendue environ, sur le coude-pied, présenta quelques phlyctènes (on s'en servit pour y faire une application d'acétate de morphine); mais le siége du furoncle n'offrait pas la moindre rougeur; aussi, dès le lendemain, y fit-on l'application d'un vésicatoire d'un pouce de diamètre chargé de cantharides et qui 24 heures après n'avait pas produit plus d'effet.

Du 27 au 29 les mêmes moyens furent continués, sans qu'on observât de changement quelconque; mais dès l'après-midi du 29 les tiraillements et tous les autres préludes ordinaires d'une nouvelle crise se manifestèrent, malgré l'emploi renouvelé de l'acétate de morphine par la méthode endermique. Elle eut effectivement lieu à l'heure accoutumée; elle fut plus violente encore que les précédentes et offrit les particularités suivantes : grande sécheresse de la gorge avec un mouvement de la langue continuel, accompagné d'une salivation très-abondante et écumeuse; besoin de mordre, le malade mordant en effet indistinctement tout ce qui se présentait, et ne lâchant plus, jusqu'à la cessation du spasme, ce qu'il avait une fois saisi. Pendant toute la durée de cette crise, qui fut de 3 heures, le malade poussait par intervalle des cris d'alarme très-retentissants. Le plus léger bruit produisait un redoublement de convulsions, et dans les courts intervalles des spasmes cloniques, le malade demanda plusieurs fois à boire, pria les personnes qui étaient chargées de le contenir, de ne pas appliquer leurs mains immédiatement sur la peau, parce qu'alors il éprouvait une vive douleur, qui était infiniment moindre lorsqu'il y avait un corps quelconque interposé, ne fût-ce que la chemise. Le reste de la nuit fut calme comme après les précédents accès; mais l'accablement fut plus grand qu'à l'ordinaire et plus prolongé. A l'exception de ce dernier symptôme, la journée du 30 n'offrit rien de remarquable; continuation des mêmes moyens.

Le 31, à la même heure, répétition des phénomènes nerveux du 29 avec plus d'intensité et de durée. Le type périodique tierce des accès nerveux nous engagea à revenir au sulfate de quinine, qui fut administré sous forme liquide, à la dose de 8 grains dans

les 24 heures, en rendant la solution plus facile et plus parfaite par l'addition de quelques gouttes d'acide sulfurique. Cette médication fit justice de l'accès du 2, qui ne s'annonça pas même par les symptômes précurseurs ordinaires, et de ce jour jusqu'au 10 la quinine fut continuée sans retour de crise nerveuse. Cependant, la sensibilité du pied, au lieu de diminuer, avait plutôt augmenté; tout attouchement, même le plus léger, des parties latérales, dorsales et plantaires du pied était on ne peut plus douloureux; de plus, le malade ressentait fréquemment au siége du furoncle des pulsations et une vive ardeur; symptômes qu'une simple immersion dans l'eau fraîche calmait immédiatement. Pour combattre cette excessive sensibilité, le 9 Juin, prescription d'embrocations avec une pommade composée d'onguent mercuriel et d'onguent de digitale avec addition de 10 grains d'extrait de belladonne pour 6 gros de pommade. Deux frictions seulement furent pratiquées par le malade lui-même, et au moyen d'une plume, après lesquelles on fut obligé d'y renoncer, parce que, soit le médicament, soit la légère friction, inséparable de son application, augmentaient sensiblement les douleurs.

Le 10, à 6 heures du matin, le malade éprouva une sensation douloureuse et particulière à l'endroit du furoncle, ainsi qu'à la place où les bandelettes épispastiques avaient précédemment provoqué des phlyctènes. Ces parties furent *momentanément* le siége d'un très-léger suintement sanguino-purulent. Dès cet instant, les douleurs, au lieu de diminuer, allèrent en augmentant; les tiraillements, précurseurs des accès spasmodiques, commencèrent à se faire sentir et gagnèrent successivement la jambe et la cuisse. Ces symptômes étaient si prononcés vers les 8 heures et demie du matin, qu'une crise paraissait imminente, et l'on s'em-

pressa de faire appeler les trois médecins. Mais avant leur arrivée, on eut recours à un moyen d'un autre ordre : la relique de la S^te^. Tunique de N. S. J. C. fut proposée au malade ; celui-ci acceuillit cette proposition sans empressement, car il objecta qu'une neuvaine aurait dû précéder ; mais sur la réponse qui lui fut donnée, que ce jour était précisément le dernier d'une neuvaine de messes faite à son intention, il excita sa confiance. Alors un Père étant venu avec la sainte relique et ayant récité quelques prières avec le malade, qui dans ce moment sentait des douleurs toujours plus vives et les spasmes toujours croissants, on fit une première et une seconde application : sur quoi le pied malade se retira vivement; mais à la troisième, le jeune homme éprouva à l'instant même la sensation, *comme si quelque chose entrait dans son pied* (paroles du malade); en même temps il sentit que la douleur avait complètement disparu, au point qu'il put incontinent aller et venir, et un peu plus tard *chausser des bottes* sans éprouver la moindre souffrance, ce qu'il n'avait pu faire depuis deux mois environ; car le pied ne supportait pas même le contact du drap pendant la nuit. Le lendemain il descendit dans la cour et joua au ballon avec ce même pied, sans qu'il en résultât le moindre inconvénient. Visité le soir du même jour par l'un de nous, le pied, qui auparavant était toujours froid, même pendant les crises, avait alors sa chaleur naturelle. La peau autour du siége du furoncle, dans une étendue de deux pouces de diamètre, était d'un rouge assez vif et la température en était un peu plus élevée; mais on pouvait toucher, presser même toutes les parties du pied sans occasioner la moindre douleur.

A dater de ce moment, jusqu'à ce jour, la guérison s'est parfaitement soutenue, et l'on n'observe d'autre

trace de la maladie, qu'une légère tuméfaction autour de la malléole externe. Une chose également digne d'être notée, c'est que le malade dit ressentir quelque faiblesse dans la jambe gauche, tandis qu'il n'éprouve rien de semblable à la jambe droite, qui est aussi forte et aussi agile qu'auparavant.

Nous croyons devoir ajouter que dans les nombreux rapports que nous avons nécessairement dû avoir avec le malade, nous n'avons absolument rien remarqué qui ait pu nous faire soupçonner sa véracité; bien au contraire, tout en lui avait un tel caractère de bonne foi, de candeur même, qu'on eût cru lui faire injure en le suspectant d'une manière quelconque.

Les médecins soussignés ne pouvant pas expliquer cette guérison, opérée avec les circonstances mentionnées ci-dessus, d'une manière satisfaisante par les données de la science, ne peuvent la considérer (si elle se maintient, ainsi qu'ils ont tout lieu de le présumer), que comme due à une intervention directe de la Toute-puissance divine.

Fribourg, le 17 Juin 1843.

LONGCHAMP, *Chirurg^n^. du Pensionnat.*

DUCREST, *Méd. Dr.*

LAGGER, *Méd. Dr.*

II.

Les soussignés, Docteurs en médecine, déclarent avoir été souvent appelés à donner des soins à Mr. Charles de Damas pour l'affection dont suit le narré.

Monsieur de Damas, âgé aujourd'hui d'environ 14 ans, souffrait, depuis plus de 4 ans, et à ce qu'il croit pour s'être découvert pendant la nuit, de douleurs à l'extrémité inférieure gauche. Ces douleurs étaient constantes, mais elles variaient souvent et de siége et d'intensité, se montrant parfois assez violentes pour gêner beaucoup la marche, tandis que d'autres fois et pour très-peu de jours, mais plus rarement surtout depuis un an, elles étaient à peine sensibles. Elles occupaient alternativement le haut de la cuisse près du grand trochanter, la cuisse, le genou, le plus souvent le mollet gauche; mais quelquefois aussi toutes ces parties étaient prises à la fois. Les douleurs variaient aussi de nature, mais elles étaient le plus souvent tiraillantes, tractives; cette forme était surtout propre aux douleurs du gras de la jambe, et presque toujours elles étaient aggravées par les changements de temps; circonstance qui, aussi bien que sa cause présumée (le refroidissement), nous a fait croire à la nature rhumatismale de la maladie.

Ce n'est pas tout; on observait encore un phénomène particulier : c'est-à-dire, une différence de volume dans les deux extrémités. Le côté malade offrait un excès d'environ 6 à 7 lignes dans la circonférence soit de la cuisse soit surtout du mollet, où la différence étant

plus notable, était aussi plus facile à apprécier. Cette inégalité était un peu plus marquée le soir que le matin, mais l'extrémité affectée ne gardait pas, malgré cela, l'impression du doigt, et elle était d'ailleurs tout-à-fait indolente à la pression, en sorte que, tout bien considéré, et comme d'ailleurs cette inégalité persista après la guérison, nous avons fini par la croire de nature congéniale. La longueur des deux extrémités a toujours été égale. Une seule fois, il y a sept à huit mois environ, nous remarquâmes un allongement de l'extrémité malade, mais après quelques jours de repos et une application de sangsues autour du grand trochanter, il n'a plus été observé. Aurions-nous peut-être, dans cette circonstance, été induits en erreur dans l'appréciation de ce symptôme? C'est ce qui n'est pas impossible et nous sommes portés à le croire. Quoi qu'il en soit, cette affection avait pris depuis plus d'un an un redoublement sensible quant à l'intensité des douleurs. Depuis cette époque il n'y a eu que de rares et courts intervalles où elles aient été peu sensibles, quoiqu'elles fussent rarement assez intenses pour empêcher la progression. Cependant, le malade a été soumis pendant tout ce temps à des médications variées : usage habituel de la laine sur la peau, vésicatoires longtemps entretenus, frictions variées, sucs dépuratifs, sirop antiscorbutique et usage intérieur de divers autres médicaments réputés utiles dans les affections rhumatismales : tous étaient restés sans résultat satisfaisant, lorsqu'en dernier lieu des bains domestiques rendus sulfureux par l'addition du foie de soufre furent prescrits et administrés au malade. Il avait pris 4 ou 5 de ces bains sans éprouver de changement notable, lorsque le 18 Juin dernier le malade fit avec une foi vive l'application d'une relique sur les parties souffrantes. Dès le moment même il sentit ses dou-

leurs se dissiper, mais il dit avoir été obligé comme de les poursuivre de place en place avec la relique; c'est ainsi qu'elles finirent par céder entièrement. A dater de ce temps le malade n'a plus ressenti de douleurs dans la susdite extrémité; il y a seulement conservé pour quelques jours un peu de faiblesse à la marche. Aujourd'hui, 19 Juillet, l'extrémité opposée se fatigue plus aisément que celle qui a été malade. Toutefois, ainsi que nous l'avons indiqué, la différence de volume des deux extrémités persiste comme avant la guérison.

Nous croyons devoir ajouter, que dans nos rapports avec Mr. de Damas, nous avons toujours remarqué en lui beaucoup de naturel et de bonne foi dans la relation des divers états morbides par lesquels il a successivement passé depuis plus d'une année. A part l'affection ci-dessus, il a constamment joui d'une assez bonne santé.

Fribourg, le 19 Juillet 1842.

LONGCHAMP., *Chirurg*^{n}. *du Pensionnat.*
DUCREST, *Méd. Dr.*
LAGGER, *Méd. Dr.*

Aujourd'hui, 12 Juillet 1843, deux circonstances remarquables : 1° que la guérison de Mr. de Damas s'est depuis plus d'un an parfaitement soutenue; — 2° qu'elle s'est opérée par l'application de la sainte re-

lique comme pour M. Clifford; ces circonstances, disons-nous, autorisent maintenant les médecins soussignés à déclarer, qu'il y a là, dans leur opinion, un effet dû à la même intervention, quoique déjà antérieurement ils n'eussent point de doute à cet égard.

DUCREST, *Méd. Dr.*

LONGCHAMP, *Chirurg^n. du Pens.*

LAGGER, *Méd. Dr.*

46165/P EPB/P